



COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

Activités de réception

Paragraphe 21 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier :

2024-2025

Trimestre :

Octobre- Décembre 2024

Aucune dépense pour activités de réception pour ce trimestre.